

COMMENTAIRES / MÉMOIRE

Commentaire N Léo Beaudet à la Commission BAPE Stalex

Bonjour monsieur le président Zayed et madame la commissaire St-Michel

Tout d'abord, je souhaite saluer votre engagement, votre volonté et celle de tout le personnel à livrer des réponses intelligibles aux questions de la population.

Je suis un contribuable de 70 ans et je ne suis pas rassuré de l'utilisation, par les gouvernements, des impôts citoyens censés, aussi, servir au bien commun et, dans le cas du BAPE Stalex, notre droit démocratique à être informé, à être pleinement consulté. Nous sommes dans un État de droit et je crois avoir droit à un environnement sain et à des services de santé publique et environnementale qui ne soient pas soumis à l'intérêt et au profit privé.

Je suis inquiet de la qualité des réponses de la direction du ministère de l'Environnement à la première partie des audiences.

Comment expliquer en effet son autorisation du controversé procédé *SealoSafe* « *sans étude hydrogéologique approfondie et sans analyse comparative rigoureuse des divers procédés de traitement des déchets industriels,* » (Extrait des conclusions du Rapport d'enquête du BAPE 1981) ?

« *Remplit-il (le M.E.Q.) véritablement sa mission ou maquille-t-il de vert les décisions du gouvernement ?* » * Cette question de l'auteur Louis-Gilles Francoeur, un ex-commissaire du BAPE me semble pertinente et toujours actuelle. *(extrait de LA CAUTION VERTE, jaquette arrière, écosociété 2022)

Coup de force à Blainville ? Je demande à cette Commission du BAPE de s'affranchir de l'agenda du ministre de l'Environnement dans ce dossier.

Madame, Monsieur, pour les droits citoyens mentionnés plus haut et compte tenu de la piètre qualité des réponses institutionnelles, du retard dans leur dépôt ainsi que les difficultés d'accès à l'information en générale, je vous demande d'exercer votre prérogative pour une **prolongation de la période des opinions citoyennes** ainsi que pour la tenue d'une enquête avec d'autres expertises que celle de la direction du ministère de l'Environnement, afin de vraiment faire la lumière sur le controversé procédé *SealoSafe* Stalex, sur son autorisation et suivi par le ministère de l'Environnement.

Le BAPE est précieux pour la démocratie, important pour augmenter notre compréhension des enjeux actuels à Blainville et, souhaitons-le, pour contribuer à corriger les lacunes passées. Résistez svp « *aux forces économiques qui tentent d'empêcher l'institutionnel de réaliser pleinement ses missions.* » **, c'est essentiel pour la crédibilité de cette Commission. **(idem, Caution verte, LG Francoeur, p.28)